



SECONDE PROFESSIONNELLE

PRODUCTIONS ANIMALES

Activités Hippiques



CONDITIONS D'ADMISSION

- Après une 3^{ème}
- Après une seconde générale ou 1^{ère} techno ou pro (réorientation)
- Après un CAP ou CAPA
- Avoir réussi les tests sportifs effectués au lycée

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La classe de seconde professionnelle est la première année de cursus de préparation en 3 ans du Baccalauréat Professionnel CGEH "Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique".

ENSEIGNEMENT

- La formation est organisée en 3 groupes de modules d'enseignement :
 - 4 modules d'enseignement général : 405 h.
 - 3 modules d'enseignement professionnel : 345 h. (dont un module spécifique au CGEH)
 - 1 enseignement à l'initiative de l'établissement (enseignements individualisés, projet culturel et sportif) : 102 h. (spécifique au CGEH)
- Des stages et travaux pratiques complètent cette année de formation
 - 6 semaines de stage en milieu professionnelle (3 prises sur la scolarité)
 - 1 semaine de travaux pratiques renforcés
 - 1 semaine de stage collectif d'éducation à la santé et de développement durable
 - 1 semaine pour la mise à niveau des élèves

SPÉCIFICITÉS DE LA SECONDE à ST-ANTOINE

Centre équestre au lycée
Environ 45 équidés, manège, carrières...
Pension de chevaux sur centre équestre
Forêt de la Lande (5000 hectares)
CSO club
et fête de la nature le jour des portes ouvertes

POURSUITE D'ÉTUDES

- Baccalauréat Professionnel "Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique"
- Autres orientations : CAPA, CAP, autre Bac Pro

INSCRIPTIONS

Télécharger la fiche contact sur le site internet du lycée
www.saintantoinelycee.com

ou contacter

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

SAINT-ANTOINE

BOIS - 17240 St Genis de Saintonge

Tél. 05 46 49 80 46 - Fax : 05 46 49 02 50

Courriel : st-genis-de-saintonge@cneap.fr